

Communiqué

Paradis fiscaux, les mots remplacent l'action !

Lors de son intervention télévisée du 23 septembre, le président de la République a pu largement faire état de sa combativité pour, à la veille du G20, « moraliser le capitalisme ». Manifestement, pour lui, les mots remplacent l'action. Ainsi, on a pu entendre avec stupéfaction affirmer : « les paradis fiscaux, c'est fini ». Il faut quand même avoir une sacrée dose de culot pour proférer, sans même ciller, une telle allégation.

En effet, les exigences de l'OCDE pour rayer de ses listes, noires ou grises, certains territoires « non coopératifs » sont particulièrement faibles. Il leur suffit de signer des accords bilatéraux d'échanges d'informations en matière fiscale, et sous conditions strictes, avec douze pays ou territoires, pour être retirés des listes. Mais pour autant, le secret bancaire intégral demeure à l'égard de tous les autres pays avec lesquels ils n'ont pas pris d'engagement. Et surtout, accords bilatéraux ou pas, le dumping fiscal, qui est à l'origine de détournements de sommes considérables ainsi ôtées aux budgets publics, est toujours à l'œuvre.

Les exigences de l'OCDE deviennent finalement des occasions pour ces territoires de se blanchir vis-à-vis des opinions publiques. Ces exigences ont d'autant moins d'effets que le manque de moyens des administrations fiscales rend peu probable que les multinationales et les banques ayant recours à ces places financières puissent rendre des comptes.

Pour l'Union syndicale Solidaires, lutter réellement contre les paradis fiscaux signifie interdire toute transaction financière avec eux. Contrairement à ce qu'affirme le président de la République, la lutte contre les paradis fiscaux est toujours d'actualité. La campagne « Stop paradis fiscaux » (www.stopparadisfiscaux.fr), qui regroupe des forces syndicales, des associations et des ONG, y participe.

Le 25 septembre 2009